



INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES  
INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

**Nyxoah Annonce ses Résultats Préliminaires pour le Quatrième Trimestre et l'Ensemble de l'Exercice 2025 et Communique des Prévisions de Chiffre d'Affaires pour le Premier Trimestre 2026**

*Un Démarrage Solide pour le Premier Trimestre Complet de Commercialisation aux États-Unis*

**Mont-Saint-Guibert, Belgique – 12 janvier 2026, 22h05 CET / 16h05 ET – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société »)** une société de technologie médicale spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions innovantes pour le traitement de l'Apnée Obstructive du Sommeil (« AOS ») par neuromodulation, a annoncé aujourd'hui certains résultats financiers et opérationnels préliminaires non audités pour le quatrième trimestre et l'ensemble de l'exercice 2025.

**Résultats Préliminaires Non Audités du Quatrième Trimestre et de l'Exercice 2025**

- Pour le quatrième trimestre 2025, le chiffre d'affaires brut devrait s'élever à environ 6,3 millions d'euros avant le report d'environ 0,6 million d'euros lié aux patchs à usage unique qui seront livrés au fil du temps. Le chiffre d'affaires net devrait s'élever à environ 5,7 millions d'euros, soit une augmentation d'environ 348 % par rapport au chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros enregistré au quatrième trimestre 2024. Le chiffre d'affaires brut aux États-Unis pour le quatrième trimestre 2025 devrait s'élever à environ 3,9 millions d'euros et le chiffre d'affaires net (après déduction du chiffre d'affaires différé) devrait s'élever à environ 3,5 millions d'euros.
- Pour l'ensemble de l'année 2025, le chiffre d'affaires brut devrait s'élever à environ 11,0 millions d'euros avant le report d'environ 1,0 million d'euros lié aux patchs à usage unique qui doivent être livrés au fil du temps. Le chiffre d'affaires net devrait s'élever à environ 10,0 millions d'euros, soit une augmentation d'environ 122 % par rapport au chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros réalisé en 2024. Le chiffre d'affaires brut aux États-Unis pour l'ensemble de l'année 2025 devrait s'élever à environ 4,2 millions d'euros et le chiffre d'affaires net (après déduction des revenus différés) devrait s'élever à environ 3,7 millions d'euros.
- Au 31 décembre 2025, la Société a formé 145 chirurgiens au système Genio et a activé 57 comptes aux États-Unis.
- Au 31 décembre 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers devraient s'élever à environ 47,9 millions d'euros.

"Notre premier trimestre complet de commercialisation aux États-Unis après l'autorisation de la FDA s'est révélé très dynamique", a commenté Olivier Taelman, CEO de Nyxoah. "Nos premiers patients américains obtiennent d'excellents résultats ; nous avons une liste d'attente pour la formation supplémentaire des



chirurgiens et les patients programmés pour des implants. Le chiffre d'affaires mondial a dépassé les 10 millions d'euros grâce au lancement réussi aux États-Unis et à la poursuite de l'expansion géographique internationale. Nous avons établi une base solide pour une croissance durable et nous sommes impatients de développer l'adoption de Genio aux États-Unis tout au long de l'année 2026."

#### **Prévisions de Chiffre d'Affaires pour le Premier Trimestre 2026**

- Nous prévoyons que le chiffre d'affaires net aux États-Unis pour le premier trimestre 2026 augmentera d'environ 25 % par rapport au quatrième trimestre 2025.
- Le chiffre d'affaires international devrait suivre une tendance saisonnière classique.

Les résultats préliminaires et non audités concernant le chiffre d'affaires, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers décrits dans le présent communiqué de presse ne sont que des estimations et sont susceptibles d'être révisés jusqu'à ce que Nyxoah publie ses résultats financiers complets pour 2025 dans son rapport annuel sur le formulaire 20-F.

#### **Présentation à Venir lors d'une Conférence Destinée aux Investisseurs**

La Société participera à la 44<sup>ème</sup> conférence annuelle J.P. Morgan Healthcare le jeudi 15 janvier 2026. La Société prévoit de faire une présentation à 12 h 00, heure du Pacifique, le même jour, via webdiffusion. Une webdiffusion audio en direct de la présentation sera disponible en ligne sur la page Relations avec les investisseurs du site Web de la Société à l'adresse [investors.nyxoah.com](http://investors.nyxoah.com).

#### **À propos de Nyxoah**

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu le marquage européen CE en 2019. Nyxoah a réalisé avec succès deux IPO : l'une sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et l'autre sur le NASDAQ en juillet 2021. Grâce aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude pivot DREAM IDE et l'obtention de l'autorisation de la FDA pour un sous-groupe de patients adultes atteints d'AOS modérée à sévère avec un IAH supérieur ou égal à 15 et inférieur ou égal à 65.



Pour plus d'informations, visitez [www.nxyoah.com](http://www.nxyoah.com)

**Attention** – Marquage CE depuis 2019. Approuvé par la FDA en août 2025 en tant que dispositif disponible uniquement sur prescription médicale.

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations, convictions et opinions contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la Société ou, le cas échéant, de ses administrateurs ou de sa direction concernant le système Genio ; les études cliniques prévues et en cours sur le système Genio ; les avantages potentiels du système Genio ; les objectifs de Nyxoah en matière de développement, de parcours réglementaire et d'utilisation potentielle du système Genio ; la stratégie de commercialisation de la société et son entrée sur le marché américain ; et les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, les performances, les perspectives, la croissance et les stratégies de la société. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. En outre, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel de la société sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 20 mars 2025, et dans les rapports ultérieurs que la Société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de toute évolution prévue. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être interprétées comme une indication que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou développements réels sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats ou développements futurs. Aucune déclaration ni garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à l'équité de ces déclarations prospectives. Par conséquent, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement dans les attentes ou d'un changement dans les événements, les conditions, les hypothèses ou les circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni aucun des dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.



**Contacts :**

**Nyxoah**

John Landry, CFO

[IR@nyxoah.com](mailto:IR@nyxoah.com)

Rémi Renard

Head of Investor Relations & Corporate Communication

[IR@nyxoah.com](mailto:IR@nyxoah.com)